



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 29 janvier 2018

Alerte ORANGE

Crue de la Seine aval

Le département de la Seine-Maritime est placé en vigilance orange pour le risque inondation / Crue de la Seine.

Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, appelle à la plus grande vigilance aux abords du tronçon Seine aval.

Le tronçon Seine aval est passé en vigilance orange crue

Le débit sur la Seine en amont de Poses est en hausse depuis jeudi 18 janvier.

L'amont du tronçon (de Poses à la boucle d'Elbeuf incluse) est concerné par des débordements pour les prochaines pleines mers au cours de la nuit du lundi 29 janvier au mardi 30 janvier, avec des niveaux attendus proches de ceux observés en juin 2016.

Les premiers débordements sont attendus sur les secteurs de Rouen et La Bouille dans la nuit du lundi 29 au 30 janvier.

Conseils comportementaux >

Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.

Respectez, en particulier, les déviations mises en place.

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.

Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Plus d'informations sur le site www.vigicrues.gouv.fr

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr